

Des représentants du Canada et de la France se sont réunis à Ottawa du 19 au 21 mai pour réexaminer leurs relations réciproques en matière de pêche. La délégation de la France était dirigée par M. Christian Girard, Sous-directeur au Ministère des Affaires étrangères et comprenait des représentants du Secrétariat général de la Marine marchande et du Ministère d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer. La délégation canadienne, pour sa part, avait à sa tête M. J. A. Beesley, conseiller juridique du Ministère des Affaires extérieures, et des représentants du Ministère des Pêches et des Forêts. On trouvera en annexe, la liste des délégués.

A l'issue de conversations qui se sont déroulées dans un atmosphère de grande cordialité et de compréhension réciproque, les deux délégations ont établi un projet d'accord soumis à l'approbation des deux gouvernements. Ce projet tient le plus large compte de l'évolution de la pêche au Canada, et des activités traditionnelles des pêcheurs français dans les eaux de la côte atlantique, y compris ceux de Saint-Pierre et Miquelon.

Les délégations sont en outre convenues d'une délimitation entre Saint-Pierre et Miquelon et Terre-Neuve du point de vue des eaux territoriales et des zones de pêche.